

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

R-co Conviction Subfin C EUR

PRODUIT

Nom du produit : R-co Conviction Subfin

Code ISIN : FR00140060Y5 (Action C EUR)

Initiateur du produit : Rothschild & Co Asset Management

Site Internet : <https://www.am.eu.rothschildandco.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : clientserviceteam@rothschildandco.com

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Rothschild & Co Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés et Rothschild & Co Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-17000014 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Compartiment de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
Le présent document décrit le compartiment R-co Conviction Subfin de la SICAV qui peut être constitué d'autres types d'actions commercialisées dans votre Etat membre.

Durée

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Toutefois, le compartiment sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des actions à l'initiative des actionnaires. Par ailleurs, le Conseil d'administration de la SICAV peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, proposer à une assemblée extraordinaire sa prorogation ou sa dissolution anticipée ou sa liquidation.

Objectifs

De classification « Obligations et autres titres de créance internationaux », le compartiment a pour objectif de gestion, sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum, d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice iBoxx Euro Subordinated Financials Index au travers d'un portefeuille exposé à des titres de nature obligataire émis principalement par des institutions financières internationales. Le gérant peut, à sa libre discrétion, choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. La stratégie d'investissement consiste à sélectionner majoritairement des obligations subordonnées, y compris des obligations convertibles contingentes à hauteur de 50% maximum de l'actif net (AN), émises principalement (80% minimum) par des institutions financières internationales. L'allocation du portefeuille peut se faire sur l'ensemble des classes d'actifs obligataires (obligations souveraines/crédit/structurées) sur l'ensemble des marchés et devises, dans la limite des contraintes définies par le prospectus. L'allocation est faite de façon discrétionnaire et son exposition dépend de l'anticipation du gérant quant à l'évolution des différentes courbes de taux, devises, primes de risques. La stratégie d'allocation s'effectuera sur l'ensemble des marchés obligataires en investissement direct (obligations/titres de taux) ou de façon synthétique grâce à l'utilisation des instruments financiers à terme. Le portefeuille sera composé au minimum à 90% de l'AN en produits de taux en investissement direct et/ou en OPC/ETF dont des OPC Monétaires. En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment suivra l'allocation globale suivante : (i) entre 80%-100% de l'AN en produits de taux en direct, et (ii) jusqu'à 10% de l'AN en produits d'action en direct (via l'exercice d'une option de conversion attachée aux obligations convertibles ou de la restructuration de la dette d'un émetteur), (iii) jusqu'à 10% de l'AN en OPC/ETF dont des OPC Monétaires. Le portefeuille est composé à hauteur de 80% minimum de l'AN en produits de taux en direct : (i) en obligations (dont des titres participatifs, des obligations indexées et subordonnées (dont 50% maximum en obligations contingentes convertibles), de toute qualité de signature (jusqu'à 100% en titres high yield et 20% maximum en titres non notés), d'émetteurs privés, de toute zone géographique (dont 10% maximum en pays hors OCDE y compris les pays émergents), de toutes échéances et de toutes maturités, et (ii) en instruments du marché monétaire ou équivalent dont des titres de créances négociables (à taux

fixe, variable ou révisable), tels que les titres négociables à court terme (incluant les certificats de dépôts et les billets de trésorerie émis avant le 31 mai 2016), les Euro Commercial Paper et les bons à moyen terme négociables. Les obligations callable/puttable pourront représenter jusqu'à 100% de l'AN du compartiment. Ce dernier pourra être investi dans des titres et obligations émis par des Etats non-membres de l'OCDE et/ou des émetteurs ayant leur siège social dans un pays hors OCDE, y compris dans les pays émergents, jusqu'à 10% maximum de son AN. Il peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré (swaps de taux, dérivés de crédit (credit default swap), change à terme, futures, forwards, options) afin de poursuivre son objectif de gestion (pilotage de la sensibilité et du risque de crédit du portefeuille). Pour ce faire, il couvre son portefeuille et/ou l'expose sur les marchés de taux, crédit et change. L'exposition globale du compartiment au marché actions, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 10%. Son exposition globale au marché des taux, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 7. Son exposition globale au risque de change, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 10%. L'exposition globale du compartiment, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200% maximum. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

Investisseurs de détails visés

Ce compartiment est particulièrement destiné aux investisseurs qui souhaitent s'exposer de manière diversifiée à moyen terme aux marchés des obligations des entreprises ou des institutions du secteur financier international.

Non éligible aux US Persons.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 3 ans après leur investissement.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>.



QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire exposant le portefeuille de manière diversifiée à moyen terme aux marchés obligataires.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire des performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 09/2019 et 09/2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 02/2015 et 02/2018. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 06/2016 et 06/2019.

Période de détention recommandée : 3 ans

Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 650 €	7 210 €
	Rendement annuel moyen	-33,54 %	-10,33 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 030 €	8 420 €
	Rendement annuel moyen	-19,66 %	-5,57 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 060 €	10 910 €
	Rendement annuel moyen	0,62 %	2,95 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 090 €	11 470 €
	Rendement annuel moyen	10,94 %	4,67 %

Ce type de scénarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy (indicateur de référence de l'OPC lorsqu'il existe) si nécessaire.

QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.

L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
-----------	---------------------------	----------------------------



Coûts totaux	327 €	630 €
Incidence des coûts annuels*	3,30 %	2,04 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,00 % avant déduction des coûts et de 2,95 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,26 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	123 €
Coûts de transaction	0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% de la surperformance annuelle nette de frais du compartiment par rapport à celle de son indicateur de référence (iBoxx Euro Subordinated Financials Index). Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque l'OPC a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans justifiée principalement par une politique de gestion discrétionnaire exposant le portefeuille de manière diversifiée à moyen terme aux marchés obligataires.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible de façon quotidienne. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Les ordres sont exécutés sur la prochaine VL. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués ; ainsi, les mouvements d'actifs et de passifs d'un autre compartiment de la SICAV n'affecteront pas le compartiment R-co Conviction Subfin. Toute opération d'échange de catégories d'action du compartiment, notamment contre une catégorie d'action d'un autre compartiment, est considérée comme une cession suivie d'un rachat et se trouve à ce titre soumise au régime fiscal des plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française, établis pour l'ensemble de la SICAV. L'ensemble de ces informations est accessible à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com> et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'OPC promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

Le Médiateur de l'AMF peut être saisi par tout épargnant ou investisseur ayant un différend individuel avec un intermédiaire financier.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que (i) les coûts du contrat qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, (ii) le contact en cas de réclamation et (iii) ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.